

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 10 ct. / Suisse 13 ct.
 RÉCLAMES :
 Canton 22 ct. / Suisse 30 ct.
 Avis mortuaires : 20 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

Soutenons les montagnards

La vie de nos montagnards est rude. M. le conseiller fédéral Rubattel a eu raison de nous le rappeler au moment où l'activité humaine se concentre de plus en plus dans les grandes agglomérations. Il est plus facile de vivre dans les villes qu'à la campagne ou sur la montagne. Mais celle-ci se dépeuple et nos vallées alpêtres, si ce mouvement rétrograde continue, seront bientôt désertes. M. Rubattel a lancé un cri d'alarme. Il faut consentir à des sacrifices exceptionnels afin de maintenir la population montagnarde, gardienne des traditions de simplicité, de sobriété, de solidarité morale dont la décadence représenterait une perte irréparable.

Le chef du Département de l'Economie publique a suggéré quelques idées pratiques capables de soutenir nos montagnards. Il faut premièrement leur donner confiance, les assurer qu'ils ne sont point abandonnés. Puis, facilitons la vente de leurs produits, du bétail, du bois. Une politique intelligente de subvention, une réduction des tarifs de transport permettront d'atteindre ce but. Créons aussi des occasions de travail pendant la saison morte. Nous avons déjà relaté à ce propos l'intelligente initiative du délégué aux possibilités de travail. Des industriels sont invités à transplanter l'une ou l'autre entreprise dans les vallées alpêtres. Des expériences satisfaisantes ont été tentées. Il sera intéressant de voir si, au moment d'un ralentissement des affaires, ces industries décentralisées pourront subsister.

Ce n'est là qu'un aspect de la question et notre pays pourra encore aider à nos montagnards en

maintenant de bonnes voies de communication entre eux et les centres urbains, en construisant des routes, des chemins, en leur facilitant les transports. Pourquoi, par exemple, ne pas faire un prix spécial de vente pour les véhicules à moteur achetés par les montagnards? Les cantons pourraient favoriser l'achat de ces moyens de transports en accordant des permis de circulation à tarifs réduits. C'est ainsi que les montagnards se rapprocheraient de la vallée sans pour autant quitter leur ferme. Avec les moyens rapides de communications dont nous disposons aujourd'hui, il nous est facile de raccourcir les distances. Il est vrai que la saison hivernale est peu propice à la circulation motorisée. Mais de plus en plus on constate dans les hautes vallées que le dégagement des routes se fait aussi rapidement que dans les plaines. N'oublions pas que pendant l'hiver le tourisme est d'un apport important pour nos montagnards. Une politique sociale avancée est aussi nécessaire afin d'empêcher cette descente vers la ville. Nous pensons que le système des allocations pour les paysans de la montagne devrait encore être perfectionné en le généralisant. Les conditions pour obtenir les allocations étant assez sévères, il serait à notre avis possible d'y apporter certains allègements.

Il est évident que ce n'est pas seulement par des discours que les montagnards continueront à vivre dans leurs fermes éloignées et peu confortables. Il faut des actes. Les paroles de M. le conseiller fédéral Rubattel les laissent prévoir.
 P. R. S.

A propos du statut du vin de sérieuses difficultés apparaissent

(Correspondance particulière)

On sait que le projet de statut viticole, tel qu'il est soumis actuellement aux cantons et aux grandes associations économiques ou professionnelles, a soulevé de sérieuses objections chez les producteurs et suscité une opposition plus nette encore chez les importateurs.

Que son application doive, quelle que soit la forme définitive du statut, se heurter à de notables difficultés, au début surtout, cela ne fait de doute pour personne. Il apparaît donc indispensable, pour éliminer dans toute la mesure du possible certains obstacles et certaines résistances, d'étudier avec plus de soin encore tel ou tel point du projet d'ordonnance.

C'est pour renseigner l'opinion sur la nature de ces difficultés que le Service d'informations agricoles avait invité la presse, mercredi dernier, à visiter le vignoble genevois, en particulier cette région de Jussy, censée ne produire que des « petits vins » et qui semble l'une des premières visées par les dispositions concernant le cadastre viticole.

Une bonne partie de ses vignes serait, en effet, classée en zone C et, par conséquent, condamnées par la force des choses à disparaître, si on appliquait rigoureusement les seuls critères prévus, c'est-à-dire, outre la nature du sol, l'exposition et la déclivité du terrain.

Or, à la cave coopérative de la Souche, les journalistes présents ont pu constater tout d'abord que les prétendus « petits vins » valaient beaucoup mieux que leur réputation. Bien plus, les producteurs, comme les dirigeants de la cave coopérative, ont démontré que la disparition de la vigne, dans cette région, aurait des conséquences économiques et sociales désastreuses, dont il faut bien se soucier.

Il s'agit, en effet, d'une culture traditionnelle, mentionnée déjà dans des documents du XIIIe siècle. En outre, dans cette partie du canton, on trouve un régime de très petites propriétés agricoles. Le paysan, qui cultive des céréales ou des légumes, ne pourrait subsister sur son domaine s'il ne tirait du vin un indispensable complément de revenu.

Sans doute, propose-t-on à ces paysans, de remplacer la culture de la vigne par celle d'un autre produit du sol. Mais on oublie que le rendement de la vigne à l'hectare est supérieur à celui des autres cultures, arracher les souches, même pour semer du blé ou planter des légumes, c'est réduire la rétribution du paysan dans une telle mesure que sa famille et lui ne pourraient plus subsister sur un si petit domaine. En conséquence, il abandonnerait la terre pour tourner ses espoirs vers la ville proche.

Or, le statut du vin, comme son nom officiel l'indique, n'est qu'une ordonnance d'exécution de la loi sur l'agriculture qui pose, pour principe, le maintien d'une forte population paysanne. Il se trouverait donc que les mesures d'application iraient à l'encontre du but proposé.

des animaux et qu'il se trouve un directeur d'abattoirs dans le canton de Vaud, un commandant de la gendarmerie en Valais, pour défendre, sans sensiblerie, une cause humanitaire.

Espérons qu'ils seront soutenus. A. M.

Voilà ce qu'il faudrait éviter et il semble que ce ne soit pas là une entreprise impossible, avec de la bonne volonté de part et d'autre.

Si le Service d'informations agricoles avait, pour sa démonstration, choisi la campagne genevoise en Arve et lac, ce n'était certes pas pour favoriser une région plutôt qu'une autre, mais pour faire mieux comprendre les données concrètes d'un problème qui se pose d'une manière semblable ou analogue dans une bonne partie du vignoble romand.

D'une manière générale d'ailleurs, la leçon qu'on a pu retirer de cette visite, c'est qu'il est vraiment trop facile de proclamer, comme le font tant de nos Confédérés alémaniques, qu'il n'y aura jamais de solution au problème du vin tant que les vigneron romands n'auront pas accepté le sacrifice de 1800 hectares.

Puissent nos confrères d'outre-Sarine, nombreux à nous accompagner, avoir compris la nécessité de nuancer une opinion vraiment trop sommaire.

6912 médecins en Suisse

La Suisse compte actuellement 6912 médecins, contre 6697 l'année dernière. Sur ce nombre, on trouve 4454 médecins ayant une clientèle privée, 137 médecins « fonctionnaires », 341 ont une activité professionnelle réduite ou n'exerce pas, et l'on compte 1980 assistants et médecins volontaires. Les femmes médecins sont au nombre de 810, ce qui représente près de 12% du corps médical. Il y a en Suisse 2308 médecins de médecine générale et 2146 spécialistes FMH.

C'est le canton de Zurich qui vient en tête, avec 1060 médecins, suivi de Berne (729), Vaud (507), Genève (382) et Bâle-Ville (304). Appenzel Rh. Ext. ne possède que 4 médecins diplômés, Uri 14. On compte à Genève un médecin praticien pour 612 habitants ; à Zurich cette proportion est de un sur 846, à Uri un sur 2238 et à Appenzel Rh. Int. un sur 3350.

De 1940 à 1949, on a délivré en moyenne annuelle 217 diplômes d'Etat dont 30 à des femmes. En 1941, le nombre des diplômés a atteint 271, dont 41 femmes-médecins. Jusqu'ici, l'âge moyen des candidats avait oscillé entre 26 et 27 ans. En 1952, par contre, l'âge moyen a atteint 25 tout juste.

EN PASSANT...

De la boucherie canine à la vivisection

L'attachement que certaines personnes portent aux animaux en font sourire d'autres, et il faut donc, pour traiter ce sujet, ne pas trop redouter les moqueries.

J'ai eu d'autant plus de plaisir, l'autre jour, à voir un député vaudois se pencher, comme on dit dans les milieux parlementaires, sur ce problème avec beaucoup de compréhension.

Il s'agissait de M. Benoît, directeur des abattoirs. Lui-même a souligné ce que sa position pouvait avoir d'insolite.

Cependant, il a acquis la conviction, dans son métier, que l'on doit adoucir la mort des bêtes, quand elle est nécessaire, et non point la rendre odieuse.

L'orateur préconise une nouvelle loi vaudoise sur la protection des animaux afin de remédier aux imperfections de l'ancienne.

Il se propose d'ouvrir, devant la commission, ses dossiers qui, paraît-il, sont édifiants.

Ce qu'il en a révélé déjà n'a pas amusé l'assemblée et gagnerait à être médité dans les milieux les plus larges.

C'est pour cela que nous traitons une question qui semble, à première vue, étrangère au Valais et qui ne devrait laisser personne indifférent en Suisse.

Les bêtes qu'il voit passer aux abattoirs attestent souvent par leur état physique d'une existence misérable, assombrie par de mauvais traitements.

Il y a pire.

M. Benoît a déclaré qu'il existe en pays de Vaud des marchés clandestins de chats et de chiens destinés à la viande de boucherie, en dépit des interdictions légales.

C'est effarant mais c'est un fait.

En outre, il a précisé que plusieurs cantons — Appenzell - Rhodes extérieures, Schwytz, Soleure — autorisent l'ouverture sur leur territoire de boucheries canines !

On l'ignorait et cette nouvelle a causé dans la salle un étonnement mêlé de gêne.

* * *

Un autre problème a retenu l'attention du motionnaire :

Celui de la vivisection.

Il n'est pas réfractaire, en principe, à ces opérations qui permettent à la science médicale d'évoluer rapidement, mais il n'admet pas qu'on puisse les pratiquer sur des bêtes qui souffrent le martyre.

Certains étudiants nous ont dit ce que le regard d'un animal peut exprimer de peur, de souffrance, d'angoisse, à défaut de leurs cris qu'on prend la précaution d'étouffer.

Or, M. Benoît estime que ces expériences devraient se poursuivre après une narcose complète du sujet ou, dans les cas les plus bénins, après une anesthésie locale.

En outre, il voudrait qu'un animal ne servit pas deux fois de cobaye et que sa mise à mort s'effectuât de façon rapide et propre.

Nous avouons ne rien connaître à ces questions, mais M. Benoît paraissait parfaitement documenté, et si son idée était réalisable, il conviendrait de l'étudier.

Il ne vaut pas la peine de faire l'économie d'une narcose si, à ce prix, l'on doit tomber dans la barbarie.

Les jeunes gens qui apprennent à tenir pour négligeable la douleur d'un animal risquent ensuite de n'avoir qu'un respect mitigé pour la personne humaine, car à tolérer la cruauté dans un domaine on finit par l'accepter dans tous.

Les horreurs de la guerre en sont une démonstration troublante.

Combien d'individus qui s'étaient comportés en hommes en temps de paix se sont révélés, l'occasion aidant, de redoutables criminels ?

Il y a pourtant des gens qui ne font aucun mal et qui, en cas de conflagration, se découvriraient une âme de bandit.

La souffrance inutilement infligée est odieuse, et le fait qu'elle atteigne un animal ne la rend pas plus acceptable ni plus légère.

C'est heureux que la « mémère à son chien » n'ait pas le monopole de la protection

Savièse - St-Germain

Dimanche 30 août 1953

1er FESTIVAL de CHANT de l'Union chorale du Centre

PROGRAMME :

A 13 h. : CORTÈGE

Dès 14 h. : GRAND CONCERT par les Sociétés des localités suivantes :

Ardon, Vétroz, Fey, St-Séverin, Aproz, Erde, Chamoson, Bramois, Grimisuat, Arbaz, Saxon Savièse

Cantine — Tombola
 Raclette — Buffet
 froid — Jeux



Service de cars par la Maison Norbert DUBUIS, de Savièse
 Départ :
 Sommet du Grand-Pont —
 Av. du Nord, Sion

Banque Populaire de Martigny

Tél. 61275 - Compte de chèques postaux Il c 1000

Capital et réserves : Fr. 1,500,000.—

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne — Obligations à 3 et 5 ans
 Gérance de titres

CONFÉDÉRATION

FRIBOURG

Les 80 ans d'un député radical

Dimanche 30 août, M. le député W. Bartsch fêtera son quatre-vingtième anniversaire.

Il est entré au Grand Conseil fribourgeois en 1911 et il y a siégé sans interruption jusqu'à ce jour. Il en est depuis quelques législatures le doyen d'âge et de fonction. Il a présidé le parlement cantonal en 1925 et en 1949. Ses grandes qualités personnelles, son objectivité et sa courtoisie lui ont valu l'estime de tous ses collègues. Toutes ses interventions, toujours très écoutées, sont empreintes de bon sens, du souci exclusif de l'intérêt général et de la plus grande équité. Son influence n'a fait que grandir dans cette assemblée malgré l'esprit partisan et les préjugés d'un grand nombre d'élus conservateurs.

M. W. Bartsch s'est fait également une très belle situation dans le Barreau. L'importante étude qu'il dirige depuis plus de trente ans jouit d'un grand prestige tant dans le public fribourgeois que dans le monde des affaires.

Tous ses amis politiques joignent leurs félicitations à celles de ses proches et de ses parents et souhaitent le voir encore longtemps aussi actif, alerte et bien portant qu'il l'est en ce moment, pour le plus grand bien de son canton et de son parti dont il a toujours défendu les idées avec une fidélité et un désintéressement exemplaires.

BEX

Solidarité

C'est mettre en pratique le sens de ce grand mot que de participer à Bex à la vente-kermesse en faveur des écoles catholiques (voir annonce).

UNE VILLE SE PRÉSENTE

La Société de développement de Bienne et des environs vient de faire paraître une nouvelle édition, mise au point, de son petit guide officiel. Sous une forme très condensée, ce « vade-mecum » présente la ville sous ses multiples aspects, économiques, touristiques, politiques, sociaux, statistiques. Ce guide contient en quelques pages tout ce que celui qui vient à Bienne doit savoir sur la vie des institutions, des sociétés, des établissements scolaires, etc.

La ville de Bienne possède également une collection de petits guides sur l'histoire, le lac, l'île de Saint-Pierre, le Taubenloch, Macolin-Evilard, etc. Ajoutons que, tout dernièrement, grâce à l'appui de l'industrie et du commerce, la Société de développement de Bienne a édité une brochure à l'intention des pays anglo-saxons. Cet opuscule, illustré avec goût et rédigé d'une façon très vivante, a été diffusé par les soins des industriels biennois eux-mêmes. C'est là une propagande collective originale qui méritait d'être signalée.

La ration de fourrage militaire

Le Conseil fédéral a fixé la nouvelle ration journalière de fourrage pour les chevaux et mulets de l'armée. La ration d'avoine a été augmentée d'une manière générale d'un demi-kilo, alors que celle de foin a été réduite d'un kilo.

La ration normale est dorénavant de 3 1/2 kg. d'avoine et de 6 kg. de foin pour les chevaux ; de 2 1/2 kg. d'avoine et de 4 kg. de foin pour les mulets. Dans les cours de répétition, les cours de tir en montagne, les périodes de service en campagne des écoles de recrues, etc., la ration est portée à 4 1/2 kg. d'avoine et à 6 kg. de foin pour les chevaux et à 3 1/2 kg. d'avoine et à 5 kg. de foin pour les mulets.

Vers la révision de l'AVS

La commission du Conseil des Etats, chargée d'examiner la révision de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants, s'est réunie les 19 et 20 août sous la présidence de M. Vieli, conseiller aux Etats, en présence de MM. Rubattel, conseiller fédéral ; Saxer, directeur et chef de section de l'Office fédéral des assurances sociales. Après une discussion approfondie, au cours de laquelle toute une série de requêtes furent également étudiées, la commission a adopté le projet de révision à l'unanimité, tel qu'il est résulté des délibérations du Conseil national.

Deux soldats tués par un lance-mine

A la suite de l'éclatement du tube d'un lance-mine, deux soldats grisons effectuant un cours à Radons ont été tués. Un troisième est à l'hôpital.



C'est tellement pratique !
Un seul carnet, un seul timbre :
UCOVA



SION

A l'Institut de commerce

« A quoi cela sert-il ? » Cette question est souvent posée, et de nos jours plus que jamais, car les exigences de la vie moderne sont telles qu'on ne pourra, la plupart du temps, s'intéresser qu'à ce qui, sur un plan ou sur un autre, nous est utile.

A quoi sert donc l'Institut de commerce de Sion ? Autrement dit : quel est son but ? C'est, avant tout, de former, en un temps relativement court, de bons employés de commerce. C'est aussi de permettre à tous ceux qui ne peuvent ou ne désirent pas consacrer de longues années à leurs études d'acquiescer une bonne préparation professionnelle, et de se créer une situation intéressante. En plus du diplôme commercial, les élèves peuvent se préparer aux diplômes de sténographie et de dactylographie, délivrés par l'Association internationale Aimé-Paris, lors de ses concours trimestriels, aux diplômes cantonaux d'allemand et de français, aux certificats d'anglais de l'Institut britannique de commerce et de l'Université de Cambridge.

Pour obtenir ces résultats, l'Institut de commerce s'est assuré la collaboration de professeurs spécialisés, titulaires de grades universitaires, qui tous possèdent une longue expérience de l'enseignement et, surtout, qui se donnent pour tâche d'aider les élèves à tirer le meilleur parti possible de leurs capacités. L'école utilise, pour l'enseignement de la comptabilité, sa méthode brevetée claire et attrayante, qui assure une compréhension plus rapide. Son bureau pratique met les élèves en contact avec les problèmes comptables et leur rend familier l'usage des principaux systèmes à fiches et à décalque utilisés actuellement. Il y a deux sections : le cours A, pour les débutants n'ayant encore aucune notion de sciences commerciales, et le cours B pour ceux qui sont plus avancés. De plus, à l'intérieur de chacun de ces cours, les élèves sont groupés selon leur force dans les différentes branches. Ainsi, tout est mis en œuvre pour que les jeunes gens et les jeunes filles, suivis chacun individuellement et régulièrement, puissent profiter au maximum de leur temps d'études.

La rentrée d'automne aura lieu le jeudi 10 septembre prochain, à 9 heures du matin. Tous les renseignements peuvent être demandés à la direction : Dr Alexandre Théler, professeur, Sion. Tél. 2 14 84 ou 2 23 84.

LE PROGRAMME



SAMEDI 29 AOUT

7.00 Gymnastique — 7.10 L'Orchestre Henri René — 7.15 Informations — 7.20 Sélections d'opéra et d'opérette — 11.00 Sonate pour piano, Beethoven — 12.15 Chœurs romands — 13.20 Musique populaire variée — 12.45 Informations — 12.55 Les championnats du monde cyclistes sur piste — 13.10 La vedette du jour : Robert Lamoureux — 13.25 Non Stop (musique variée et enregistrée) — 14.00 Les enregistrements nouveaux — 14.45 Musique légère — 15.35 Chansons historiques — 16.00 Pour les amateurs de jazz — 16.30 Musique de Richard Strauss — 17.30 La rencontre des isolés — 17.45 Championnats du monde cyclistes sur route, pour amateurs — 18.15 La femme de 30 ans dans la vie quotidienne — 18.58 Reflets d'ici et d'ailleurs — 19.15 Informations — 19.25 Fred Adison et son orchestre, le Duo Intimité, le Quintette à cordes « Cedric Dumont » — 20.00 « La dame de Monsoreau » — 20.35 Musique de chez nous — 21.15 « Le Comte de Luxembourg » opérette en 3 actes de Willner et Bodansky — 22.30 Informations — 22.35 Musique légère dansante.

DIMANCHE 30

7.10 Le salut musical — 7.15 Informations — 7.20 Pages d'Alexandro Scarlatti, Haendel et Corelli — 8.45 Grand-messe — 10.00 Culte protestant — 11.20 Les beaux enregistrements — 12.20 Problèmes de la vie rurale — 12.45 Informations — 12.55 Les championnats du monde cyclistes sur route pour professionnels — 13.05 Caprices 53 — 13.45 Mélodies de Camille Saint-Saëns et André Messager — 14.00 La grande guerre du Soudrebon — 14.35 L'histoire, source d'inspiration musicale — 15.00 Variétés internationales — 15.30 Musique de danse — 16.00 « Sources », une évocation littéraire et musicale — 17.00 L'heure musicale — 17.45 Les championnats du monde cyclistes sur route — 18.00 Quelques instants musicaux — 18.30 L'actualité protestante — 19.00 Les résultats sportifs — 19.15 Informations — 19.25 Le coup de pouce (une fantaisie de M. Kuës) — 19.45 L'heure variée — 20.30 Le Quatuor Vegh joue le « Quatuor en ut mineur », J. Brahms — 21.00 « Thyl Claes », oratorio épique pour récitant, chœur et orchestre — 22.30 Informations — 22.35 Oeuvres de J.-S. Bach, avec le concours de Pierre Segond, organiste, et de l'Orchestre de la Suisse romande.

LUNDI 31

7.00 Gymnastique — 7.10 Parade des champions — 7.15 Informations — 7.20 Propos du matin et bonjour en musique — 11.00 Musique pour passer le temps — 11.45 Vies intimes : Sismondi et la comtesse d'Alnany — 11.55 Amours lyriques : « Ciboulette », duo du 1er acte, Reynaldo Hahn ; « La Vie de Bohème », Puccini (duo du 1er acte) ; « Louise », Gustave Charpentier (duo du 3e acte) — 12.15 Oeuvres de Georges Pileur — 12.45 Informations — 12.55 En intermède — 13.00 De tout et de rien — 13.10 Musique légère — 13.20 Deux œuvres pour piano, par Yvonne Lefebure — 13.40 Un enregistrement nouveau du « Festin de l'Araignée », Albert Roussel — 16.30 Emission d'ensemble : Trio en ré mineur, Mendelssohn — 17.30 Un feuilleton pour tous : « Les Fancés », de Manzoni ; quelques instants musicaux — 18.00 Pour les enfants, avec Oncle Henri — 18.15 Retrans de tous les mondes — 18.40 Musique brillante, par Georges Tessier, violoniste — 18.58 Reflets d'ici et d'ailleurs — 19.15 Informations — 19.25 Divertissement viennois, par l'Ensemble romand de musique légère — 20.00 « La dame de Monsoreau », feuilleton radiophonique — 20.25 Du Rhône à la Seine... Au fil de la chanson I — 20.45 « Passage dans l'ombre », par C. Hornung — 21.35 Echos du Premier Festival de la Chanson italienne — 22.15 Poésie des noirs — 22.30 Informations — 22.35 Pour les amateurs de jazz hot : New Orleans' Memories — 23.05 Pour clore...

MARTIGNY

Ecole protestante

Rentrée fixée au lundi 7 septembre. Pour les nouvelles inscriptions, s'adresser à Mme Bl. Parel, institutrice. Renseignements auprès de M. Charles Perrel, président de la commission scolaire.

FRIEDLAENDER conduira-t-il ses poulains au Wankdorf ?

Pour la rentrée en lice des équipes de première ligue, Martigny I sera opposé dimanche, à 14 h. 45 au stade municipal, à la puissante équipe de deuxième ligue Vignoble I.

Faisant suite à un bon départ en championnat, Martigny parviendra-t-il à faire parler de lui en coupe ? Après avoir dû en débattre ces dernières années avec des clubs de ligue nationale A, tels que La Chaux-de-Fonds et Servette, gageons que nos représentants méritent tout en œuvre pour faire aussi bien si ce n'est mieux que par le passé.

Mais n'oublions pas que Vignoble tiendra le même raisonnement. Les amateurs de football sont donc assurés de voir dimanche une partie acharnée à l'occasion de laquelle le public de Martigny aura la primeur d'assister à la rentrée probable du prestigieux Friedlaender.

A 13 heures, Martigny II sera opposé en un match amical à Arolla I, équipe dans laquelle nous trouvons une pléiade d'anciens joueurs de première ligue, et même un Martignérain connu sous le nom de « Canari ». Signalons encore que la rencontre prévue à 16 h. 30 entre Martigny III et Vouvry II est renvoyée par suite d'un changement dans le calendrier de quatrième ligue.

Tout le monde sur les planches !

Il ne s'agit point d'une revue à grand spectacle ni de la venue d'une troupe théâtrale parisienne. Les planches, en l'occurrence, sont celles sur lesquelles toute la ville dansera samedi et dimanche à l'occasion de la kermesse de l'Octoduria. Et, lorsque, ayant fait maintes valses ou sambas, vous éprouverez le besoin de vous désaltérer, le bar vous accueillera à... flacons ouverts. En plus de cela, des jeux, de l'ambiance et votre soirée sera on ne peut mieux réussie.

Donc, à samedi, 20 h. 30, au jardin public, et, souhaitons qu'un ciel constellé d'étoiles vienne apporter sa note romantique à la kermesse de nos amis « octoduriens ».

Octoduria — Concours interne

Dimanche matin, à 8 heures, débiteront les concours internes de la section pour l'attribution du challenge « in memoriam Jean Huber et Lucien Gay ». Tous les membres sont invités à y prendre part.

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

OUVERTURE DE SAISON

Vendredi, samedi et dimanche (matinée à 14 h. 30) : un film gigantesque, une reconstitution imposante et grandiose faisant revivre les épisodes dramatiques et les aventures mouvementées de l'histoire des peuples, les fastes et la sauvagerie grandeur des royaumes disparus : « La Reine de Saba », avec Gino Cervi dans le rôle du roi Salomon, et Marina Bertl.

Les téméraires aventures et les brûlantes passions de la fascinante Balkis, souveraine indomptée d'un royaume barbare, femme et guerrière énigmatique, raffinée et sauvage, mais esclave de l'amour.

Attention ! dimanche à 17 heures, dernière séance avec « La cage d'or ».

Cinéma REX, Saxon

Vendredi et samedi :

« Le cœur sur la main » (Le bedeau du village). Voici Bourvil, l'artiste le plus drôle de France dans son film le plus hilarant...

Ce film est extraordinairement drôle !

Double programme au Ciné MICHEL

Jeudi et dimanche, un film du tonnerre avec « Fort invincible », avec Gregory Peck.

Attention ! vendredi et dimanche, le film complet du couronnement de la Reine d'Angleterre, en technicolor. C'est un spectacle à ne pas manquer.

ARDON — Salle du Midi

« Pas de vacances pour Monsieur le Maire »

En voilà une drôle d'histoire, et si drôle qu'elle ne peut se conter, il faut la voir. Car personne ne voudra manquer une pareille aubaine de s'amuser et de rire aux éclats toute une soirée durant. C'est un film bien français tout récent, mais appelé à un gros retentissement.

Samedi et dimanche, 20 h. 45. Attention ! dimanche suivant : relâche (kermesse de l'Helvetia).

COMMENT VOUS EXPLIQUEZ-VOUS CELA !

Il est connu, et de multiples exemples sont là pour le prouver, que des casques appropriés ont déjà sauvé la vie à de nombreux motocyclistes et conducteurs de scooters.

On admet qu'un joueur de football soit sévèrement puni lorsqu'il commet une faute particulièrement grave contre les règles ; on admet aussi que des sanctions soient prises à l'encontre de concurrents peu sportifs. On juge cela juste et nécessaire. Mais beaucoup de gens se révoltent en revanche contre le fait qu'une entorse aux règles de la circulation routière soit punie sévèrement. Ces gens sont généralement ceux-là mêmes qui sont frappés par la punition : ils n'arrivent pas à comprendre que leur faute pourrait avoir des conséquences infiniment plus graves que celles des sportifs.

En cette saison où les courses de montagne battent leur plein, il arrive que des alpinistes partent seuls sans dire où ils vont. Rien n'est plus redoutable ! Ils devraient pourtant savoir qu'en cas d'accident, on se tire plus facilement d'affaire à deux ou trois.

MONTHEY

M. François Delacoste a eu 80 ans

Hier jeudi, M. François Delacoste, inspecteur forestier retraité, a fêté son 80e anniversaire. Le jubilaire est le fils de feu M. Oscar Delacoste, avocat et président de Monthey.

Après avoir exercé pendant quelques années sa profession dans le Haut-Valais, M. Delacoste se vit confier, en 1906, la direction du neuvième arrondissement forestier, soit celui de Monthey. Il demeura à ce poste jusqu'à sa retraite, en 1938. M. Delacoste s'occupa avec un soin jaloux du domaine public qu'il avait à charge et consacra tout son temps, toutes ses qualités et tout son profond amour de la forêt à une tâche où l'on récolte souvent plus d'ingratitude et d'incompréhension que de remerciements.

A l'occasion de son anniversaire, nous exprimons nos meilleurs vœux à M. Delacoste et souhaitons que l'œuvre à laquelle il a consacré sa vie se poursuive dans le même esprit idéaliste dont il fit toujours preuve.

A TRAVERS le monde

Le professeur Piccard a plongé à plus de 1000 mètres

A Capri, le professeur Piccard a effectué une première tentative de plongée avec son bathyscaphe destiné à atteindre les grandes profondeurs sous-marines. Il a réussi sans le moindre incident à plonger à plus de 1000 mètres. Il reprendra ses tentatives après d'ultimes mises au point pour atteindre une profondeur où aucun homme n'est descendu jusqu'ici. Rappelons que le record actuel est détenu, depuis peu, par le commandant français Huot qui a plongé à 2100 mètres.

La situation en Iran

Le gouvernement Zahedi poursuit la lutte contre les partisans de Mossadegh et le parti toudeh (communiste). Des journaux de ce parti ont été interdits et de grandes imprimeries réquisitionnées.

Des pluies diluviennes à Rome

Des averses, suivies de pluies diluviennes, ont ravagé la région de Rome.

On signale des morts et des blessés à la suite des inondations. De plus, la circulation est coupée et les secours aux sinistrés sont difficiles.

Pensons à eux

Les parents dignes de ce nom vont souvent au delà de ce qui est nécessaire et utile pour faire de leurs enfants de hommes sains, bien équilibrés et utiles à la société. Ils ne craignent ni peines, ni sacrifices pour atteindre ce but. Ce sera d'autant plus tragique si ces enfants couvés et intelligemment préparés à la vie sont un jour ou l'autre victimes d'un accident — que ce soit de leur propre faute ou de celle d'autrui — dont ils peuvent, le cas échéant, souffrir leur vie durant ou même mourir.

De tels coups du sort ne sont malheureusement pas du tout rares. Il convient cependant de se répéter que s'ils sont durs ils ne sont pas inévitables.

Si tous les conducteurs de véhicules faisaient preuve à l'égard des enfants d'une prudence redoublée ; si tous les organes de police voulaient bien se préoccuper de protéger avant tout les enfants ; si tous les maîtres d'école profitaient de chacune des occasions qui s'offrent à eux pour apprendre aux enfants qui leur sont confiés à se conduire correctement sur la route ; si surtout les parents usaient constamment de leur influence et donnaient eux-mêmes un exemple de tenue et de correction sur les routes — alors seulement il serait possible de mieux protéger les enfants des dangers de la circulation routière.

Evidemment, toutes ces conditions sont difficiles à réunir à la fois. Ce n'est pas une raison pour ne pas commencer...

Grave? - Non...

... la grande efficacité
SUNLIGHT apporte partout
la propreté -
la propreté **SUNLIGHT** !

extra-savonneux
pur et doux
profitable

LOTÉRIE ROMANDE

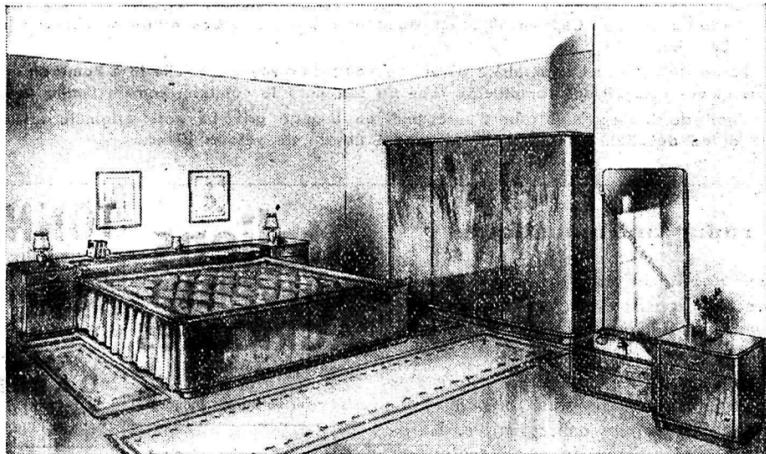
demain...

TIRAGE AU BOUVERET / Vs

055

Fiancés!

VOICI UNE OFFRE INERESSANTE
POUR VOUS



Notre nouvelle chambre à coucher, aux belles lignes modernes, comprend

- 1 ARMOIRE 3 PORTES, 2 BOIS DE LIT AVEC ENTOURAGE, 2 TABLES DE NUIT,
- 1 COIFFEUSE - COMMODO AVEC GRANDE GLACE.

fabriquée en BASSAM-HETRE et ne coûte que Fr. **1.300.-**

Même modèle en noyer-hêtre avec coiffeuse comme illustration

Fr. 1750.-

PROFITEZ-EN ! Nombre limité

car nous venons de terminer cette série

2 LITIERES « OLYMPIA » A RESSORTS COUTIL JASPE, GARANTIES 10 ANS dès

Fr. 550.-

Reichenbach

& Cie S.A. SION

VISITEZ NOTRE EXPOSITION A L'AVENUE DE LA GARE, SION — Tél. 2 12 28

Oûtre-Rhône... à BEX

SAMEDI 29 et DIMANCHE 30 AOUT

Grande Vente-Kermesse

en faveur des

ÉCOLES CATHOLIQUES

★ ★

Concerts

Productions artistiques
Marché aux légumes

BUFFET à l'enseigne « Le Blanc et son Bonnet Blanc »
MENU DU COURONNEMENT

Participer à cette manifestation

C'est connaître de vives satisfactions.

CYPRIEN VARONE

Agent d'affaires

PORTE - NEUVE, SION — Tél. 2 14 68

Recouvrements amiables et litigieux
Expertises — Représentations — Vente, achat et gérance d'immeubles — Inscriptions gratuites

MAGASIN DE

CYCLES ET RÉPARATIONS

ITALO PORRA — Martigny-Bourg

RECOMMANDE SES CLIENTS A SON SUCCESSEUR

JEAN YERGEN

Institut de Commerce de Sion

RUE DU COLLÈGE

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois
(Diplôme de langues et de Commerce)
Sections pour débutants et élèves avancés

● **Rentrée : 10 sept.** ●

Demandez le programme d'études à la Direction
Seule adresse : Dr Alex THELER, professeur diplômé

Téléphone : Ecole (027) 2 23 84 — Appart. 2 14 84
Rue du Temple



ÉCOLE TAMÉ SION

Rue Dixence (face ancien hôpital)

Tél. (027) 2 23 05

COURS DE COMMERCE COMPLET 6-9 mois

Cours de secrétaire sténo-dactylo . 4-6 mois

Cours de langues étrangères . . . 3-6 mois

Cours de préparation aux examens

CFF, PTT, Douanes 4-6 mois

(Sections pour débutants et élèves avancés)
DIPLOMES de commerce, secrétaire, sténo-dactylo et langues.

● RENTRÉE: 10 et 24 septembre à 9 h. ●

Jusqu'au 24 septembre : cours divers d'été

Demandez conditions et prospectus gratuits à la Direction. ● Garantie : Prolongation éventuelle des cours gratuite.

Apprentie vendeuse

est demandée pour entrée en service immédiate

Faire offre à la Société Coopérative Agricole et Ouvrière, à SAXON

● SALLE DU MIDI ● ARDON

SAMEDI et DIMANCHE, à 20 h. 45

Le film aux mille éclats de rire

Pas de vacances pour Monsieur le Maire

André CLAVEAU et les PETER SISTERS vous entraîneront dans un tourbillon de chansons et de bonne humeur

STADE MUNICIPAL, MARTIGNY

DIMANCHE 30 AOUT 1953

13 h. : MARTIGNY II — AROLLA I

14 h. 45 : **MARTIGNY I - VIGNOBLE I**
(COUPE SUISSE)

SAXON ★ ST-FÉLIX DIMANCHE 30 AOUT

Bal champêtre

au Café des Oies — Se recomm. : Ch. BURNIER

A VENDRE

10 vases de bois

contenant 4000 litres chacun, à Fr. 800.— la pièce

1 vase de bois

contenant 8000 litres, à Fr. 1500.—

Fûts de roulage

de 50, 100, 150 et 200 litres, à 20 ct. le litre

S'adresser à : FILS MAYE S.A., Vins du Valais RIDDES

La désalpe va commencer

Pour la santé du bétail

Chaulez les écuries

et ensuite

sulfatez au „GÉSAROL M“

CONTRE LES MOUCHES

Agence agricole :

Delaloye & Joliat — Sion

So 37



Preuve de la force détersive supérieure:

Les nombreuses expériences faites en lavant la vaisselle ont prouvé que pendant le même laps de temps et avec une concentration égale, le rendement était jusqu'à 3 fois supérieur en employant le merveilleux SOLO. Pas de frottage, pas de rinçage, pas d'essuyage! Le baquet même est propre et sans cercle graisseux!



SOLO est d'emplois infiniment variés!

Supérieur pour la lingerie fine, pour tremper - même les salopettes les plus sales -, pour chaque machine à laver. En un rien de temps, tout reluit de propreté: vaisselle, verrerie, planchers, parois, vitres!

Rien de plus rapide que la méthode Solo pour la vaisselle!

Un produit de marque de Walz & Eschle S.A., Bâle

Collège de Brique

(INTERNAT)

8 classes de latin, avec maturité fédérale
3 classes industrielles

ÉCOLE ALLEMANDE, pour élèves de langue française et italienne

Prix de pension : Fr. 1000.—

Demandez prospectus auprès du recteur
Tél. (028) 3 15 16

LES SPORTS

MOTOCYCLISME

Vers un duel Brughelli-Chapuis au Circuit national de Martigny

Les délais d'inscription étant clos, le comité technique du IVe Circuit national des Treize Etoiles a procédé hier soir à la sélection définitive des coureurs qui seront autorisés, le 6 septembre, à prendre le départ dans cette dernière course de vitesse comptant pour le championnat suisse 1953. Nous en donnerons la liste complète dans notre prochain numéro.

Pour aujourd'hui, disons que la participation des meilleurs coureurs nationaux garantit un succès sportif complet à cette manifestation motorisée, la seule en pays romand cette année. La lutte promet d'être sensationnelle sur le beau circuit d'Octodure entre les nombreux prétendants qualifiés à la victoire.

Si nous basons nos pronostics sur les résultats obtenus cette année par les concurrents engagés, sans même tenir compte des expériences faites par certains d'entre eux lors du IIIe Circuit des Treize Etoiles, nous classons les favoris comme suit :

250 cm³ : Strub (Olten), Fürst (Wil), Bongard (Châtel Saint-Denis) et Schneider (Genève).

350 cm³ : Brughelli (Contra), Kellenberger (St-Gall) et Seba Chapuis (Le Locle), dont l'inscription a comblé d'aise les organisateurs martignais. On n'oublie pas ici que le sympathique coureur neuchâtelois fut le plus dangereux adversaire de Brughelli en 1952, ne s'inclinant devant le jeune tessinois qu'en fin de course. Cette année, Seba s'est distingué aux courses de côtes de la Vue-des-Alpes (2e) et de Chiasso-Pedrinata (1er). Il se classa honorablement au circuit de Modenheim. Brughelli aura fort à faire pour le battre.

500 cm³ : Strub, Bleuer (Bienne), Hufschmid (Wohlen), et naturellement, Claude Milliet, de Cudrefin.

500 side-cars : Strub (avec l'acrobate J. von Arx comme passager) possède une technique telle qu'il doit s'imposer devant les couples Schenk-W. Reusser et Tschan - Aegerter. Notons aussi la participation du couple mixte Maurice Favre - Thérèse Schneider de Genève. Les spectatrices prendront une leçon d'audace et de cran avec cette concurrente intrépide.

Le public valaisan avait particulièrement regretté l'abandon de la classe 125 cm³ qui fut si attrayante en 1950. Aussi apprit-il avec plaisir la participation de trois machines au circuit du 6 septembre, pilotées par Barusutti, Bernasconi et Lambert. Bien que prenant le départ avec les 250, on n'assistera pas moins à une belle empoignade entre ces coureurs. Un prix spécial viendra récompenser le vainqueur.

A la lecture de ces quelques renseignements,

chacun peut se rendre compte de la belle fête sportive que sera le IVe Circuit national des Treize Etoiles. Les amateurs de sensations fortes se donneront rendez-vous à Martigny le premier dimanche de septembre.

— d. —

FOOTBALL

LE PROGRAMME DE DIMANCHE

• Coupe suisse : Martigny I — Vignoble I ; Lutry I — Monthey I ; Brigue I — Sion I ; St-Maurice — Bex I.
Deuxième ligue : Pully I — St-Léonard I ; Aigle I — Viège I ; Saxon I — Chippis I.

Troisième ligue : Sierre III — Grône I ; Chamoson I — Ardon I ; Rhône I — Châteauneuf I ; Bouveret I — Vernayaz I ; Vouvry I — Leytron I ; Fully I — Monthey II.

Quatrième ligue : Viège II — Brigue II ; Lens I — Salquenen I ; Lens II — Montana I ; Saint-Léonard II — Rhône II ; Châteauneuf II — Riddes I ; Conthey I — Fully II ; Ardon II — Saxon II ; Leytron II — Vétroz II ; Vernayaz II — Troistorrens I ; Monthey III — Vouvry II ; Collombey I — St-Gingolph I.

La Coupe suisse relie les équipes de première ligue à l'exception de Sierre qui y a renoncé.

Le programme commence à se corser dans les séries inférieures.

GOLF

CRANS-SUR-SIERRE

Championnat valaisan

MEDAL PLAY, Scratch — 36 trous

Résultats : 1. Barras Olivier, 69 et 70 = 139 ; 2. Vicomtesse de St-Sauveur, 150 ; 3. Vicomte de St-Sauveur, 152 ; 4. Bonvin Henri, 153 ; 5. Barras Antoine, 155.



BUFFET CILL
Votre arrêt à l'arrivée
et au départ
SION CH. AMACKER.



Vallée de Binn Conches
L'Hôtel OFENHORN
A BINN
But de sortie idéal pour automobilistes et sociétés, vous offre des menus excellents à des prix modérés. Spécialités valaisannes, raclettes, etc., etc.
Se recommande : Fam. G. SCHMID.

CONCORDIA MERREL

• Le Sauvage apprivoisé •

Adapté de l'anglais par E. DE SAINT-SECONDE

LE SAUVAGE APPRIVOISÉ

19

— Quelle question ridicule ! nous sommes fiancés.

— Ce n'est pas une raison.

— Si je ne l'aimais pas, je ne me serais pas fiancée.

— Je ne suis pas bien sûr que vous ayez agi avec discernement.

— Oh ! Je vous hais !

— Chaque fois que je vous oblige à voir clair en vous, vous me haïssez davantage... A notre époque, personne n'attache d'importance à un baiser !

— Pourtant, il n'y a rien de plus important au monde !

— Quel enfant vous faites !

— En tout cas, ce devrait être ainsi, protesta-t-elle, tandis que des larmes coulaient le long de ses joues.

— Est-ce la première fois qu'on vous embrasse ?

— Edouard, seul, m'a embrassée, auparavant. Quand on est fiancée, on n'embrasse pas les gens à la ronde !

Ah ! il s'appelle Edouard !... D'ailleurs votre rigorisme ne vous a pas empêchée de m'embrasser !

— Quel roman !... c'est vous qui m'avez embrassée.

— Je n'affirme pas à la légère !

Janet n'ignorait pas qu'il disait vrai. Oui... elle lui avait rendu un baiser ! Elle émit une plainte désespérée :

— On... on ne doit pas s'embrasser... si on n'a pas l'intention de s'épouser !

— Eh bien ! appliquons votre théorie : désirez-vous m'épouser ?

Ce dernier affront ranima le courage de Janet. Elle se redressa, le regarda droit dans les yeux, d'un air de défi et, au lieu de répondre à la question, elle la retourna contre lui :

— Et vous, avez-vous l'intention de m'épouser ?

Il demeura un instant déconcerté, en lui voyant adopter sa propre tactique.

— Juste ciel ! Non.

— Non !... Nous verrons bien ! menaçait-elle.

A la lueur accrue de la lune, Brent vit le visage de Janet s'empourprer ; les yeux fixés sur les siens semblaient lancer des flammes.

Il lâcha prise si subitement que Janet faillit tomber à la renverse.

— Vous êtes un adversaire à ma taille et je vous rends la liberté, dit-il en la regardant avec intérêt et admiration.

Janet ne se le fit pas dire deux fois. Elle ramena sa jupe autour d'elle, s'élança vers la maison, gravit les escaliers quatre à quatre, comme si le diabolon de Brent était à ses trousses. Elle traversa le palier qui précédait sa chambre et s'enferma à double tour. Elle s'arrêta au milieu de la pièce, respirant avec peine, les yeux écaillés comme si elle voyait, à ses pieds, un abîme : qu'avait-elle fait ?

Tout d'abord, du chaos de ses pensées aucune réponse ne se précisa... Puis, graduellement, la situation lui apparut avec une clarté aveuglante.

Elle s'était montrée déloyale.

Toute sa conduite se résumait dans ces mots. Elle essaya désespérément de se trouver des excuses.

Elle plaida d'abord, l'ignorance : elle croyait que le domino dissimulait Edouard. Elle se répétait cette affirmation avec force, mais en vain ! Dès le début, au fond d'elle-même, elle avait pressenti que ce n'était pas Edouard ! Quand un rigoureux examen de conscience l'eut contrainte à s'avouer la vérité à elle-même, elle rougit jusqu'à la racine des cheveux... Oui, un instinct secret l'avait avertie et elle n'en avait pas tenu compte ! Quel mobile l'avait poussée à cette duplicité ?

Dès leur premier contact, le mystérieux danseur avait fait naître en elle un délicieux émoi ; dans ses bras, elle goûtait une sensation de sécurité absolue ; chaque mot qu'il murmurait à son oreille la charmait comme une caresse.



La mode cet automne

Photo de gauche : Cape-manteau en tweed brun baptisée « Couverture de cheval » (modèle Alwyne Camble).

Photo du centre : L'Impératrice d'Iran, au cours d'un voyage qu'elle fit à Rome en mai 1953 et alors qu'elle essayait une somptueuse robe du soir chez le couturier romain Emilio Schuberth.

Photo de droite : Petite robe d'après-midi en lainage gris. La note originale est donnée par le grand décolleté en fer à cheval sur un devant de velours blanc.

Un radar antimoustiques

Même les animaux sont de plus en plus touchés par les progrès de la science. La plupart du temps, les découvertes sont faites pour leur bien. Parfois, c'est l'inverse.

C'est le cas pour les moustiques, que des chercheurs californiens se sont mis à combattre grâce à un moyen assez traître. Lorsqu'une région est infestée de ces insectes, on en capture quelques-uns et on leur fait absorber, en guise de collation, du phosphore radio-actif ! Puis on les relâche et, à l'aide d'un appareil de détection, un compteur Geiger, on suit le chemin qu'ils parcourent pour retrouver leurs coreligionnaires. Une fois trouvées les « tanières » de ces insectes piqueurs, on emploie alors les grands moyens pour les détruire en série.

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur deuil cruel,

la famille de

Monsieur Edouard LÉGER

ainsi que ses frères et sœurs expriment leur sincère reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leur message ou leurs prières, les ont reconfortés dans ces heures douloureuses.

Ils remercient spécialement les membres de la Société de chasseurs « Diana », les amis intimes du défunt, les pèlerins de Lourdes, la classe 1899 et les « Amis-Gyms ».

Italiens OUVRIERS AGRICOLES

seraient engagés tout de suite pour 2 ou 3 mois
S'adresser au bureau du journal

Camionnette

A VENDRE, cause double emploi, camionnette DKW, mod. 1952, charge utile 800 kg., état de neuf. Prix intéressant.

MAY Frères
Pelles mécaniques — SAILLON
Tél. 6 23 95 ou 6 23 38

Docteur CH. BROCCARD MARTIGNY

absent
jusqu'au 17 SEPTEMBRE

A LOUER UNE CHAMBRE indépendante

avec chauffage, toilettes (eau chaude et froide)

S'adresser : Salon de Coiffure RUBIN, Martigny-Ville.
Tél. (026) 6 13 45

TONNEAUX

POUR FRUITS, AVEC PORTE
120 — 130 litres Fr. 36.—
150 — 170 litres Fr. 40.—
200 — 210 litres Fr. 45.—
250 — 270 litres Fr. 52.—

TONNELLERIE
DARBELLAY
MARTIGNY-VILLE
Tél. (026) 6 12 81

ON CHERCHE pour tout de suite pour bazar

bonne vendeuse pour un mois environ

Tél. 6 91 53 Grand-Saint-Bernard

CHEVAUX ET MULETS

Vente — Achat — Echange
DUMOULIN François
Savièse — Tél. (027) 2 24 58

A VENDRE SIMAR

occasion 8 CV, bon état, avec fraises, faucheuse, charnu, roues diverses et barre d'attente. S'adresser à Jos. REBORD, mécanicien, ARDON.

Tél. (027) 4 13 57

LE SAUVAGE APPRIVOISÉ

20

Elle ne s'était pas senti le courage de rompre l'enchantement où elle s'enlisait... Bien plus, elle aurait voulu qu'il se prolongeât sans fin !

La conclusion s'imposait : fiancée à un homme d'une grande valeur morale, elle s'était laissée embrasser par un autre qui, à leur première rencontre lui avait inspiré une défiance justifiée ! Elle avait, non seulement subi, mais toléré, souhaité cette effusion ! A ce souvenir, un flot de sang lui monta au visage. Circonstance aggravante, elle s'était abaissée jusqu'à rendre le baiser reçu par surprise et avait admis sa responsabilité, en demandant à son tour à Brent s'il était prêt à l'épouser ! Comment avait-elle pu se rendre coupable d'une pareille félonie envers Edouard qui l'aimait et se fiait à elle !

De son côté, ne l'aimait-elle pas et n'avait-elle pas foi en lui ?... Oui, sans aucun doute, elle l'aimait, se forçait-elle à répéter. Brent, traîtreusement, avait provoqué chez elle une folie passagère... Il n'en serait plus question désormais. Elle ne s'y exposerait plus ; la leçon lui servirait. Fallait-il avertir Edouard ?... A cette seule perspective, elle se sentit prise de panique... Indiscutablement, cette obligation n'existait pas. Une faiblesse d'un instant ne comportait pas d'aveu. A quoi bon parler à Edouard de ce passé aboli ? N'avait-elle pas devant elle l'avenir pour lui prouver son amour ? Elle serait pour lui une femme comme on n'en avait jamais vu ; elle lui consacrerait chacun des instants de son existence ! Le débat entre sa conscience et ses appréhensions se prolongea longtemps : tour à tour, elle décidait de se taire ou ne voyait d'autre issue que de tout confesser à Edouard.

Incapable de démêler l'origine précise du trouble où elle se débattait, elle en rejetait alternativement la responsabilité sur elle et sur Brent. Dans cette incertitude elle se tournait vers le vertueux Edouard comme vers un phare qui la ramènerait au port. Grâce au ciel, elle épouserait Edouard incessamment ! Le

plus tôt serait le mieux. Sur la mer agitée que la vie était devenue pour elle, son mariage avec Edouard lui apparaissait désormais comme la seule planche de salut.

Le calme ne durait pas : un regret lancinant lui traversait, tout à coup, l'esprit. Pourquoi avait-elle facilité cette rencontre avec Brent, en l'invitant au bal de son anniversaire ?

Cette évocation lui rappela que la fête battait son plein et qu'on devait l'attendre en bas : il fallait se hâter car il y avait urgence : minuit approchait... A cette heure fatidique, où les masques allaient tomber, son absence paraissait inexplicable. Elle s'approcha vivement de la glace et examina son visage... Qu'aurait-on pensé en la voyant avec son masque remis de travers, au moment de sa fuite précipitée pour échapper à Brent... Elle était bien résolue à ne plus penser à lui : quand elle aurait refait son visage, passé un bâton de rouge sur ses lèvres, il ne resterait aucune trace de ces tragiques instants. L'opération terminée, elle rajusta son masque et gagna le palier à la hâte... Dans son élan, elle faillit se heurter à une reine Cléopâtre qui, dressant soudain sa haute silhouette, attrapa Janet par la manche et l'interpella :

— Janet, j'ai un mot à vous dire.

En reconnaissant Agathe Gill, la sœur cadette d'Edouard, la jeune fille sentit le cœur lui manquer. Des cinq sœurs de son fiancé, c'était précisément celle qui s'était constamment montrée la plus distante et la plus hésitante de préventions. Janet avait l'impression d'être sans cesse épiée par cette intraitable personne qui essayait de la prendre en faute. La désagréable sensation qu'elle éprouvait en présence d'Agathe, au temps où elle n'avait rien à se reprocher, se trouvait singulièrement aggravée maintenant qu'elle avait sur la conscience une défaillance morale et un baiser coupable.



Une nouvelle et brillante réussite Knorr
le potage

Pois gourmets au fumet de jambon

Une soupe aux pois, oui, mais de quelle qualité! Composé de jeunes et tendres petits pois cuits avec de magnifiques jambons de campagne, ce potage surpasse toute attente en finesse et en saveur. Au lieu de 20 minutes, comme à l'ordinaire, ce merveilleux potage n'exige que

5 minutes de cuisson!

Knorr remet ainsi en honneur un potage classique — mais plus onctueux, plus savoureux, plus aromatique que jamais. Léger, malgré sa richesse de matières, c'est le potage agréable pour les jours plus frais!



Avec MENA LUX, on cuisine aussi aisément qu'avec le gaz, mais avec les avantages de l'électricité. Pourquoi des ustensiles tellement lourds, alors que de légers vont très bien?



Dans le monde,
en temps de paix comme
en temps de guerre,
la Croix-Rouge se penche
sur la misère.

AIDEZ LE COMITÉ INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE!

Cinéma

OUVERTURE DE LA SAISON
avec Gino CERVI et Marina BERTI
dans le film gigantesque
LA REINE DE SABA
DIMANCHE 30, à 17 heures :
LA CAGE D'OR
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
Dim. seulement à 16 h. 30 pour enfants
Une Reine est couronnée
le film complet du couronnement
DIMANCHE 30 :
Fort invincible
avec Gregory PECK
Bourvil dans un film extrêmement drôle
Le cœur sur la main
(LE BEDEAU DU VILLAGE)
C'est à mourir de rire!
DIMANCHE 30 : relâche (fête patronale)

Jardin Public ★ Martigny
SAMEDI 29 AOUT, dès 20 heures
DIMANCHE 30 AOUT, dès 20 heures
GRANDE KERMESSE
organisée par la Société de Gymnastique
« OCTODURIA »
Bar — Tombola — Jeux — Bon orchestre

Plan-Conthey
DIMANCHE 30 AOUT 1953
GRANDE KERMESSE

en faveur de la nouvelle EGLISE
10 h. 00 Messe en plein air.
13 h. 30 Défilé des sociétés locales.
Tout le jour :
Raclette, tombola, gâté, entrain, bonne humeur.
Si temps incertain, téléphoner au numéro 11.

Saxon
Dimanche 30 août et dimanche 6 septembre
AU CAVEAU BAL de la ST-FÉLIX
organisé par la JEUNESSE PAYSANNE
En soirée, productions de la « Comberintze »
Orchestre RELERO — Raclettes

Commerçant, 30 ans, présentant bien, initiative, fort en affaires, français-allemand, ayant voiture, cherche place de
représentant
auprès de maison importante pour le Valais.
Clientèle privée exclue.
Ecrire sous chiffres : P. 10344 S., Publicitas, Sion.

Ménage soigné de 4 personnes cherche
pour entrée 15 septembre :
jeune fille
pas en dessous de 18 ans, propre et honnête, sachant cuire. Bons gages et vie de famille assurés. Faire offres, avec références et curriculum vitae sous chiffres :
P. 10408 S., PUBLICITAS, SION.

ON CHERCHE tout de suite pour remplacement de deux mois
jeune fille
propre et active sachant faire le ménage.
S'adresser à Mme E. MOSER, MARTIGNY-BOURG.

Boucherie Chevaline
R. Chambrier
RENENS
J'expédie belle viande fraîche de première qualité
Rôti sans os le kg. Fr. 4.50
Ragoût sans os » Fr. 3.00
Saucisse à cuire extra Fr. 3.—

Tirs d'artillerie
DES TIRS D'ARTILLERIE auront lieu du 1er au 3 septembre 1953 dans la région de
RANDOGNE - MONTANA BELLA LUI - MONT BONVIN
Pour de plus amples détails, on est prié de consulter le « Bulletin Officiel » du Ci. du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.
Place d'armes de Sion.
Le commandant : Colonel WEGMULLER.

Ménagères!
SAMEDI : **POULAIN**
BOUCHERIE CHEVALINE
MARTIGNY-BOURG — Tél. 6 10 91

Demandez
NOTRE EXCELLENT BŒUF SALÉ et FUMÉ
Fr. 4.— le kg. franco
Boucherie O. Neuenschwander S. A., Genève
17, Av. du Mail — Téléphone 4 19 94

PERMANENTES
Chaudes Fr. 12.— } tout compris
Froides Fr. 18.— }
JEAN FELLAY
ORSIÈRES
Tél. (026) 6 82 34

A VENDRE 16 mesures de
BEAU REGAIN
première qualité, sur pieds.
Ecrire sous chiffres :
604 à PUBLICITAS, MARTIGNY.

A VENDRE
charrue
avec chariot, marque Allamand, pour tracteur. S'adresser à la
LAITERIE CHERIX
Tél. (025) 5 21 26 — BEX

ON CHERCHE pour tout de suite
une personne de confiance
pouvant travailler indépendamment, pour s'occuper d'un ménage de deux personnes.
Ecrire sous chiffres :
605 à PUBLICITAS, MARTIGNY.

ÉLEVEURS!
Augmentez la valeur de l'affouragement de votre bétail par l'apport des sels minéraux que contiennent
OSÉOGÈNE pour bovins
VITAMOS pour porcins
compléments alimentaires éprouvés, comme aussi
CHIMAG-VOLAILLE pour votre basse-cour
MOINO-CHIMIE S A
Tél. (024) 2 24 50 — YVERDON
Représentant : J. ECHENARD, CLARENS

Nous réparons rapidement et soigneusement vos outils et moteurs électriques, ainsi que les produits électriques de toute fabrication.
PERLES
Magasin et atelier de réparations, LAUSANNE
Téléphone (021) 23 72 44 — 6, Croix-Rouge



... et Madame Jacot dit aussi:

Moi, je profite de Persil!

Pourquoi? Parce que je ne me sens vraiment bien que dans du linge frais lavé au Persil. La peau peut alors respirer à l'aise, ce qui est sain.

Persil lave d'une façon hygiénique; il tue les germes de maladie déjà dans de l'eau de lessive chaude et rend le linge poreux et perméable. Seul Persil contient le «Fibreprotect», ingrédient breveté protégeant les textiles.

* Bien entendu, chez Madame Jacot, on fait tremper le linge avec Henco.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

Divergences socialistes

Il est de toute évidence que la feuille hebdomadaire socialiste s'applique à tirer un profit électoral des événements du 7 août, à l'instar de la *Voix ouvrière*.

Dans un de ses derniers numéros, elle se donnait le ridicule, non seulement de minimiser mais de dissimuler les responsabilités. A l'objection que la presse socialiste était d'un sentiment contraire, la dite feuille socialiste valaisanne répondait que si l'*Arbeiter Zeitung*, organe des collectivistes bâlois, était sévère à l'endroit des violences du 7 août, il existait d'autres journaux socialistes qui ne l'étaient pas.

La feuille valaisanne oublie que les principaux journaux socialistes de Suisse allemande ont été, eux aussi, sévères. Il n'est qu'à voir l'important *Volksrecht* de Zurich.

Mais voilà qu'encore dans son numéro du 21 août, le *Peuple*, organe des socialistes vaudois et genevois, publie un article intitulé : *Après les émeutes de Saxon*, dont voici un extrait :

Les événements de Saxon, si regrettables à certains égards, posent un problème qu'il faut considérer.

Le recours à la violence n'a jamais servi une cause, ni résolu valablement et durablement un problème de cet ordre. Bien au contraire, les désordres et les excès contribuent à creuser un fossé encore plus profond entre le producteur et le consommateur, ce dernier admet fort difficilement de telles méthodes de pression, désireux qu'il est de garder sa liberté dans le choix de la marchandise qu'il désire consommer. Après l'affaire de Saxon, par exemple, des cercles étendus de consommateurs ont manifesté leur volonté de se détourner de la production valaisanne pour condamner les procédés des « émeutiers ». Quant au producteur, non seulement il a perdu un temps précieux au moment où sa présence était nécessaire sur ses terres, mais encore il se trouve devoir payer à la place des agitateurs, étrangers à son groupement, une addition qui risque d'être assez élevée, sans parler de l'hypothèque morale qui pèsera dorénavant sur toutes les actions qu'il entreprendra.

Un parti a cependant tiré de l'opération un bénéfice certain. En effet, le lendemain des événements déjà, des groupes représentant la « Voix Ouvrière » et le « Vorwärts » se livraient à une propagande intensive et démagogique dans les milieux des petits producteurs, cherchant à maintenir par leurs interventions un climat d'agitation et de révolte. L'opération communiste s'est trouvée facilitée par l'habileté des procédés utilisés.

La presse d'extrême-gauche est la seule qui, immédiatement, ait soutenu ouvertement les actes de violences perpétrés à Saxon. C'est elle aussi qui, la première, a lancé un appel en faveur des abricots du Valais. Il était donc facile pour les mandataires du Parti du travail de se faire des amis parmi les petits producteurs, ramenant tous les problèmes politiques à l'aune de leurs problèmes.

Insuffisamment prévenue contre les méthodes communistes, la population valaisanne, où les ouvriers et les producteurs sont souvent réunis sous le même toit, offrait un magnifique champ de prospection pour le Parti du travail.

La feuille valaisanne n'est pas plus heureuse à propos du statut du vin. Elle a publié un entrefilet selon lequel le projet de statut vaut moins que rien, c'est-à-dire bon à mettre à la corbeille à papier.

Par contre, seul contre l'avis formel et catégorique du Conseil national, M. Dellberg, épaulé par 3 communistes et 3 socialistes, voit clair dans le problème du vin.

Si au moins l'hebdomadaire socialiste était soutenu par ses confrères de la presse de son parti. Mais non ! Voici que le *Volksrecht* lui inflige un cruel désaveu en publiant :

C'est avec satisfaction que nous constatons que tous les milieux qui participent à la discussion sont unanimes à reconnaître que l'assainissement de la viticulture s'impose. On peut admettre aussi que dans l'ensemble le projet donnera satisfaction au peuple.

Décidément l'organe socialiste valaisan joue de guigne. De tous côtés il est en désaccord avec ses camarades.

ISERABLES

Une jeep roule au fond d'un ravin

Une jeep sur laquelle avaient pris place M. Charles Délitroz, de Riddes, et trois autres passagers, montait des mayens de Riddes en direction de la Croix de Cœur. A un passage étroit, le véhicule se renversa, sortit du sentier et roula au bas de la pente sur une longueur d'une centaine de mètres. Par chance, tous les occupants purent sauter à temps. Seul le chauffeur souffre de blessures à une jambe et au bassin.

Un alpiniste se tue au Bietschorn

Quatre alpinistes du Locle avaient entrepris l'ascension du Bietschorn (Lötschental), en partant de Ausserberg. M. Jules Béguin, âgé de 52 ans, était premier de cordée lorsque les alpinistes varappaient à environ 200 mètres en dessous du sommet. C'est alors qu'il glissa et tomba dans le vide. Il fut d'abord retenu par la corde mais celle-ci frottant contre l'arête d'un rocher se rompit. M. Béguin fit une chute d'environ 500 mètres, se tuant sur le coup. Les compagnons du malheureux descendirent à la cabane et alertèrent une colonne de secours qui est partie à la recherche du cadavre. Celui-ci a été transporté au Locle.

SAXON

Une femme renversée par une auto

Mme Olga Botto était descendue d'une voiture italienne devant le kiosque à fruits. En traversant la route, elle fut happée par une auto française conduite par un ecclésiastique. Mme Botto fut sérieusement blessée. Elle a été transportée à l'hôpital de Martigny avec une fracture au bras, une fracture à la jambe et des contusions.

Après une découverte macabre au Cervin

Nous avons relaté la découverte d'un squelette faite par des guides de Zermatt en excursion au Cervin. Les restes ont été identifiés comme ceux d'un homme. Le Dr Gentinetta, après un long examen, a déclaré que le corps devait avoir séjourné au moins une dizaine d'années dans le glacier. On a découvert, d'autre part, le nom de Hans Locher écrit sur une pièce de vêtement. Cette indication permettrait de supposer que l'on se trouve en présence d'un alpiniste allemand ou autrichien. Mais la police cantonale n'a jamais été informée de la disparition d'un nommé Hans Locher, de sorte que le mystère demeure entier.

Vers l'ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse aura lieu le 14 septembre 1953. Pour les chamois, le cerf-mâle et la marmotte, la chasse sera ouverte du 14 au 26 septembre. La chasse générale durera du 14 septembre au 21 novembre. Pour le gibier d'eau ; du 1er décembre au 15 février 1954. Il n'y aura pas de réserve en plaine à part les deux asiles à gibier de Crête-Longue et de Pouta-Fontannaz. Sont protégés : la poule faisanne et les faisandeaux non maillés, la chevrette femelle (chevreuil), l'aigle, la loutre, le faucon hobereau, le faucon pèlerin, la tourterelle et la tourterelle turque. La perdrix grise est protégée dans le district de Monthey, la marmotte à Cry-d'Err, dans la région de Gletsch, d'Emosson, à la cantine de Proz, à la cabane des Violettes, à Susanfe et à la Dt-de-Valerette. Les permis restent au même prix que l'an passé.

CHALAIS

La fête des vieilles cibles du Valais central

Le coquet village de Réchy-Chalais était, samedi et dimanche dernier, en fête pour recevoir la Fédération des Vieilles Cibles du Valais central, groupant dix-neuf sociétés. La réception des sociétés eut lieu à Chalais. A cette occasion, M. Joseph Perruchoud, président de la commune, remercia en des termes émus les participants d'avoir choisi sa commune pour resserrer les liens qui unissent cette vaillante fédération à la tête de laquelle se trouve M. le major Léon Monnier, de Sierre.

Après avoir trinqué le vin d'honneur, les sociétés défilèrent sous la conduite de la fanfare « L'Avenir » de Chalais qui a bien voulu, une fois de plus, prêter son concours.

Dans ce cortège, on appréciait tout spécialement les fifres et tambours de Mission. Arrivées sur la place de fête à Réchy, les sociétés assistèrent « in corpore » à l'office divin, où chacun apprécia le sermon de circonstance du Rév. curé Crettaz, ainsi que la messe chantée par la société « L'Espérance » de Réchy. Durant le copieux banquet signé Joseph Maye, chef de cuisine, Grône, les participants ont été égayés alternativement par la fanfare et par le jeune mais talentueux major de table Caloz Clovis.

A 16 h. 30 se clôturèrent les tirs dans lesquels plus de 300 tireurs ont mesuré leur adresse avec 5 coups sur cible à 10 points. Puis le président de la Fédération passa à la proclamation des résultats et sacra roi du tir M. Paul Schwéry, de la Cible de St-Léonard, avec 44 points, devant M. Caloz Justin, de Miège. La Fédération connaissant son nouveau roi, les sociétés se séparèrent en se donnant rendez-vous en 1954 à Chermignon, et en apportant dans leur foyer le meilleur des souvenirs de cette 12e fête des Vieilles Cibles passée à Réchy-Chalais. d. c.

CHIPPIS

Sortie de la Jeunesse radicale

La Jeunesse radicale de Chippis organisait, dimanche 23 août 1953, sa traditionnelle course annuelle avec, au programme, la visite du barrage de Mauvoisin.

Plus de cinquante personnes répondirent à cette aimable invitation, parmi lesquelles M. Edouard Devantéry, président de la commune et Alphonse Schmidt, président du parti radical de Chippis.

Déjà tôt dimanche matin, la nombreuse et joyeuse cohorte « s'embarquait » dans deux cars, et à 10 heures environ nous arrivions à destination.

Aussitôt, sous l'experte direction de M. Roger Marin, frère ne notre président, employé à la Sté Electrowatt, nous avons reçu une orientation très intéressante et instructive sur cet important chantier et visité une partie de ces travaux gigantesques.

Après le dîner tiré des sacs, chaque participant eut l'occasion de visiter la cuisine et la cantine, qui étonna tous les participants par l'extrême propreté qui y régnait et le confort. Chacun devait reconnaître que la Sté Electrowatt avait mis tout en œuvre pour donner le maximum de bien-être à ces centaines d'ouvriers qui forcent l'admiration.

Toutefois, la course ne devait pas se terminer là. Le comité avait encore prévu au programme une course surprise qui devait nous conduire tout d'abord à Verbier et de là en télésiège au lieu dit « La Croix — Les Ruinettes ». Chacun en profita pour admirer le magnifique paysage qui s'offrait à ses yeux, et bien entendu, pour prendre les « quatre-heures », car ne dit-on pas que l'air de la montagne donne de l'appétit.

Hélas, l'heure avançait et il fallut dire au revoir à cette si sympathique station de Verbier, à cette noble et belle vallée de Bagnes.

Sur le chemin du retour, la bonne humeur allait bon train, augmentée encore par un verre très aimablement offert à Charrat par le papa de M. Marin. Ainsi, cette journée nous révéla de nombreux chanteurs inconnus, n'est-ce pas Alphonse, René et... M. le Président.

A 9 heures, tous les participants arrivaient dans ce village de Chippis, dont nous sommes fiers à juste titre, car façonné par plus d'un quart de siècle d'un règne radical, elle est à l'avant-garde du progrès et des œuvres sociales.

Au cours d'un verre d'amitié chez le vice-président de la Jeunesse radicale, Edgar Walzer, chacun exprimait sa satisfaction de cette journée à la fois instructive, intéressante et fructueuse pour l'avenir de notre parti, car nous voulons maintenir toujours bien haut le flambeau radical au sein de notre commune.

Le président de la Jeunesse radicale, M. Armand Marin, qui fut le grand animateur de cette si mémorable journée, clôtura cette sortie en donnant rendez-vous à chacun au dimanche 6 septembre 1953, pour le Congrès des Jeunesses radicales à Saillon.

E. Zufferey.

Le progrès de la petite industrie en Valais

Depuis 1951, le Valais fait un gros effort pour développer son industrie et en créer de nouvelles.

Ses efforts ont été couronnés de succès ainsi que le témoigne la liste des industries nouvelles ci-après :

Brigue : Fabrique de piles sèches.
Rarogne : Fabrique d'appareils mécaniques.
Gampel : Atelier de vêtements de travail.
Eischoll : Petit atelier d'horlogerie.
Sierre : Manufacture de vêtements de travail.
Granges : Fabrique de matières plastiques.
Uétraz : Fabrique de poudre de bronze.
Atelier de réparations mécaniques.
Martigny et Saxon : Essais dans la fabrication de conserves de fruits et légumes.
Liddes : Atelier d'horlogerie.
Salvan : Fabrique d'horlogerie.
St-Maurice : Atelier de décolletage industriel.
Fabrication de pièces pour moteurs.
Morgins : Fabrique de parapluies.

Sur ces 15 entreprises, 7 ont été introduites par la Société valaisanne de recherches économiques et sociales, 6 par des membres de la Société.

Les résultats sont donc réjouissants et tout porte à croire que de nouveaux succès seront à enregistrer à l'avenir.

M. Chauvel, ambassadeur de France, en Valais

M. Jean Chauvel, ambassadeur de France en Suisse, séjourne actuellement à titre privé dans notre canton. Il vient notamment de visiter la région de Montana-Crans, puis s'est rendu ces derniers jours dans la région de Saas-Fee. Il a également séjourné à Zermatt.

Pas en bateau !

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le prochain tirage de la Loterie Romande aura lieu non en bateau, mais sur terre ferme, au Bouveret, cela ensuite d'un contretemps survenu en dernière heure et tout à fait indépendant de la volonté des organisateurs. La manifestation du tirage commencera dès 20 h. 30, samedi 29 août.

CONTHEY

Dimanche de fête

Ainsi qu'un premier communiqué vous l'a appris, Conthey se prépare à vous recevoir dimanche prochain, et à vous bien recevoir.

La journée débutera par la messe célébrée à 10 heures sur l'emplacement même de la fête. Après et pendant toute la journée, vous pourrez vous faire servir la succulente raclette digne de toutes les traditions.

Les productions des différentes sociétés locales les jeux, les concours agrémenteront cette journée qui vous laissera un lumineux souvenir. Ceux qui ont déjà vécu une fête pareille à Conthey vous le diront : ils y reviennent toujours.

Le premier car partira de Sion, angle sud-ouest de la Planta, à 9 h. 30 ; un autre à 13 heures. Les mêmes cars vous ramèneront le soir et cela gratuitement.

Si temps incertain, téléphoner au numéro 11.

Apiculteurs attention !

Nous avons constaté une disette générale de récolte dans les ruchers valaisans. En général, les corps de ruches sont vides de nourriture, les abeilles recherchent partout les matières sucrées et pour éviter des dégâts sur les cultures fruitières et viticoles nous invitons les apiculteurs à nourrir immédiatement leurs ruches en vue de l'hivernage. Cela dans l'intérêt général et particulier.

Féd. val. d'apiculture.

Vers un relais gastronomique sur la route Monthey-St-Gingolph

Ce n'est pas d'hier que les usagers de la route cantonale Monthey-St-Gingolph ont appris à apprécier le charme du petit bois qui entoure le torrent de l'Avançon à la limite des communes de Vionnaz et de Vouvry. Pendant les grandes chaleurs et la période de forte circulation on voyait journellement dans ce bois des voitures automobiles dont les propriétaires allaient chercher un ombrage et une fraîcheur combien agréables. L'endroit s'appelle Plan-Bois.

Il était tout indiqué pour abriter un de ces relais qui jalonnent les routes à forte circulation. C'est ce qu'a compris Mme Emilien Pot de Vouvry lorsqu'elle fut devenue propriétaire du terrain que l'inondation de l'Avançon en 1944, avait recouvert d'alluvions sur sa rive droite. Ayant rendu ce terrain à la culture, elle imagina d'utiliser la masure délabrée sise en bordure de la route cantonale. Elle en a fait un établissement coquet agrémenté d'un jardin ombragé et entouré d'un mur blanchi à la chaux. Un parc pour autos a été aménagé à la porte de ce jardin.

L'endroit est ravissant et nombreux sont les passants qui ne résistent pas à l'envie de s'y arrêter. Pour l'instant l'établissement abrite un tea-room exploité provisoirement par M. Emile Franc de Monthey. On peut tenir pour certain qu'un relais gastronomique le remplacera à bref délai.

Le tea-room de Plan-Bois a été inauguré vendredi soir en présence de nombreux amis des deux rives du Rhône et des présidents des deux villages. Maître Benjamin Fracheboud, de Monthey, présidait la cérémonie avec l'entregent et l'esprit qu'on lui connaît. De nombreux invités prirent la parole pour féliciter Mme Pot du parti intelligent qu'elle a su tirer de la vieille maison dans l'intérêt du tourisme de la région. S'exprimèrent également dans le même sens M. Launaz, président de la commune de Vionnaz, sur le territoire de laquelle est situé Plan-Bois et quelques maîtres d'état qui ont contribué à la transformation et à l'aménagement de l'immeuble.

L'historique du lieu a été fait par M. Emilien Pot, président de Vouvry, qui a fourni quelques renseignements intéressants sur le passé de Plan-Bois, rappelant notamment qu'il jouissait jadis d'une assez fâcheuse réputation et, d'autre part, que le duc de Savoie, seigneur de la région, allait y chasser l'ours.

Plan-Bois est une réalisation qu'il valait la peine de signaler.

Une remarquable performance au Besso

Nous apprenons que l'arête nord du Besso a été gravie le 15 août par deux membres du C.A.S. de Sierre, MM. Robert Panchard et Jean Savioz. Il s'agit là d'une performance remarquable, car le Besso n'a été vaincu que quatre fois jusqu'ici par cette voie hérissée de difficultés. La montée a été rendue très pénible par suite d'une forte chute de pluie alors que les alpinistes se trouvaient au lieu dit le « Sursaut ». Le retour s'est effectué par l'arête ouest, après douze heures de traversée.

Nos félicitations aux courageux montagnards pour cet exploit qui n'est pas à la portée de tout le monde.